SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

SOUPER/SPECTACLE

Humoriste, comédien et animateur, Martin Vachon a tout pour lui! Charismatique et polyvalent, il est rempli de talents et se démarque autant sur scène qu'à la télévision. Sur les planches, on a notamment pu le voir dans les spectacles *Ma première fois* et *2019 : Revue et corrigée* en plus de son *1er one-man-show* présenté à travers le Québec jusqu'en 2022. Puis, il est présentement en tournée avec son 2e spectacle solo, *Ahh Caramel…* Avec son humour accessible, il promet de faire rire aux éclats alors qu'il partage avec autodérision ses aventures hilarantes, toutes plus rocambolesques les unes que les autres. Martin évolue aussi à la télévision comme comédien et animateur alors qu'il a entre autres animé les émissions *Combien tu m'aimes* et *Le monde est à nu* et joué dans *Mémoire vives* et *Les magnifiques*. Sans oublier sa participation *Big Brother Célébrités* en 2022, avec laquelle il s'est grandement fait remarquer. Aussi drôle qu'attachant, Martin Vachon n'a pas fini de surprendre par l'étendue de son talent!

MESDAMES ET MESSIEURS, ACCUEILLEZ
MARTIN VACHON!

Les billets seront en vente à partir du 2 février 2026

- **Où :** 221 rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka
- **Prix :** 65 $ par personne (souper 3 services et spectacle)
- **Quand :** samedi le 28 mars 2026 à 17 h 30
- **Comment :** À l'achat de votre billet, réservez votre place, directement à l'hôtel de ville.

Ne tardez pas, les places sont limitées. Suivez-nous sur Facebook.

À LA MAIRIE

Jean-François Gendron
Maire
Mairie@st-stanislas-de-kostka.ca

Sylvain Poirier
Conseiller District 1
conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Prévost
Conseiller District 2
conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca

Louise Théorêt
Conseillère District 3
conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca

Raymond Martin
Conseiller District 4
conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca

Jacques Mailloux
Conseiller District 5
conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Archambault
Conseiller District 6
conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca

Le STAN-INFO

Bulletin d'information municipal

SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

CENTRE MUNICIPAL
221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka (Qc) J0S 1W0
Téléphone : 450 373-8944
https://www.st-stanislas-de-kostka.ca/
Lundi au jeudi : 9 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h
Fermé entre 12 h et 13 h

Vos actualités municipales de janvier/février

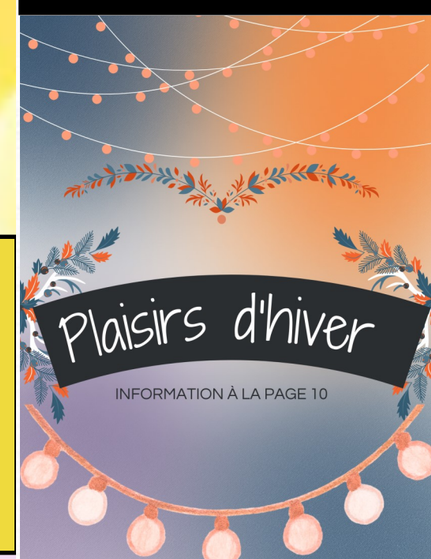

sommaire

Mots du maire	2-3
Budget et taxation 2026	4-5
Service incendie	6-7
Service de l'urbanisme	8
Informations générales	9-10-11
Spectacle à venir	12

Message du maire – Faits saillants du budget municipal 2026

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec fierté que je vous présente les faits saillants du budget municipal 2026. Ce budget reflète notre vision : bâtir une communauté forte, sécuritaire et tournée vers l'avenir, en considération de la situation financière et économique de nos familles.

1. Une augmentation maîtrisée des taxes foncières

Nous avons tenu parole. La taxe foncière générale augmente de 2,06 %, soit en dessous de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Cela démontre notre engagement à protéger votre portefeuille tout en maintenant des services de qualité. Cette hausse est bien inférieure à l'augmentation des dépenses, car nous travaillons fort pour aller chercher des subventions et diversifier nos revenus. Chaque année, nous dépendons de moins en moins des seuls revenus de taxation, et c'est une victoire pour tous.

2. Un budget en croissance pour répondre aux défis

Le budget des dépenses passe de 4 063 381 $ en 2025 à 4 306 524 $ en 2026, soit une augmentation de 243 143 $, ce qui représente 5,98 %. Cette hausse est nécessaire pour relever les grands défis de notre époque : les changements climatiques et la pression sur nos infrastructures publiques. Nous investissons pour protéger notre qualité de vie et préparer notre municipalité aux réalités de demain.

3. Des projets qui améliorent votre qualité de vie

Nous croyons que le sport et la culture sont au cœur d'une communauté dynamique. C'est pourquoi nous lancerons la construction d'un terrain de soccer synthétique au parc du village, pour offrir à nos jeunes et nos familles un espace moderne et sécuritaire.

De plus, nous aménagerons une scène de diffusion culturelle permanente au parc des Brises, entièrement financée par des subventions. Ce projet fera rayonner notre culture locale et créera des moments inoubliables pour tous.

4. Préparer l'avenir avec des infrastructures modernes

Nous amorcerons les études de faisabilité pour la construction d'un réseau d'aqueduc, financées à 100 % par des subventions gouvernementales. C'est une étape cruciale pour garantir l'accès à une eau de qualité et soutenir le développement harmonieux de notre territoire.

5. Sécurité et tranquillité dans nos rues

La sécurité est une priorité. Nous créons un comité et un fonds dédiés à la lutte contre l'insécurité dans nos rues locales. Ce geste fort démontre notre volonté d'agir rapidement et efficacement pour que chaque citoyen se sente en confiance dans son quartier.

6. Un nouveau plan d'urbanisme pour un développement durable

Nous adopterons un nouveau plan d'urbanisme qui respectera les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire. Ce plan guidera notre croissance de manière responsable, en protégeant nos espaces verts et notre milieu agricole et en favorisant un développement équilibré.

7.Un engagement fort pour la santé et l'épanouissement de nos jeunes

La Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka réaffirme son engagement envers la jeunesse et la qualité de vie des familles en adoptant une nouvelle politique de subvention des activités sportives, culturelles et de loisirs.

Réservation de salle

Vous prévoyez une fête de famille, un party de bureau, un mariage, un shower ou des funérailles? Nous pouvons vous recevoir.
Le Centre socio-culturel de Saint-Stanislas-de-Kostka peut être réservé pour des groupes de 10 à 285 personnes.

- **Service de bar disponible sur place.**
- Veuillez communiquer avec la Municipalité pour réserver votre date. Tarifs préférentiels pour les citoyens de Saint-Stanislas-de-Kostka.
- Pour réservation ou information :
  450 373-8944 #206

Avis public

- Avis public - Séance extraordinaire du 9 décembre 2025 - Adoption du budget 2026

- Avis public - Calendrier des séances 2026

- Avis public - Règlement 461-2025 décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2026.

- Avis public d'entrée en vigueur du règlement 462-2025 modifiant le règlement 432-2022 sur la tarification des biens et services de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka.

Nos élus croient fermement que l'accès à des activités variées est essentiel pour la santé physique et mentale des jeunes. Selon les données de l'INSPQ, près de 60 % des jeunes Québécois ne bougent pas assez chaque jour, et la pratique régulière d'activités sportives ou culturelles contribue à réduire les risques de sédentarité, favorise la réussite scolaire et renforce le sentiment d'appartenance à la communauté.

Ce que nous offrons :

Remboursement de 50 % des frais d'inscription, jusqu'à 100 $ par année par enfant (17 ans et moins).

Activités admissibles : sportives, culturelles ou de loisirs, organisées et encadrées

Un investissement concret pour nos familles

Un budget de 10 000$ a été adopté pour cette nouvelle initiative et cette mesure s'ajoute aux efforts déjà consentis par la Municipalité :

Près de 20 000 $ par année pour subventionner les sports de glace à l'aréna de Huntingdon.

Environ 15 000 $ par année pour offrir un camp de jour accessible et de qualité.

Ces investissements totalisent plus de 45 000 $ annuellement pour soutenir la santé, le développement et le bonheur de nos jeunes. C'est un choix clair : nos enfants sont notre priorité.

Le formulaire et les détails complets sont disponibles au comptoir municipal et sur notre site web.

Votre rôle est essentiel !

Ces initiatives ne peuvent réussir sans vous. Nous vous invitons à participer activement aux consultations publiques, à partager vos idées et à vous impliquer dans les comités citoyens. Ensemble, nous façonnons l'avenir de notre municipalité. Votre voix compte, et c'est en travaillant main dans la main que nous continuerons à faire de notre communauté un endroit où il fait bon vivre.

Merci de votre confiance et de votre engagement envers notre communauté.

Jean-François Gendron

Maire de Saint-Stanislas-de-Kostka

Budget

Titre du projet	investissement	source de revenu	2 026	2 027	2 028	ultérieure	Description du projet
Vidange des boues	250 000	Fonds de réserve à créer		250 000			Procéder à la vidange des boues des bassins 1 et 2
Soccer synthétique parc de village	150 000	TECQ 24-28 et Fonds de parc	150 000				Construction d'un terrain de soccer synthétique au parc de village.
Programme des réfections des rues locales	450 000	Règlement d'emprunt	150 000	150 000	150 000		Programme visant à effectuer plus rapidement les réparations importantes et le pavage des rues locales non visées par des programmes de subvention
Pont Hydro-Québec/ réparation égout	75 000	TECQ 24-28	75 000	-			Réparation d'une conduite d'égout sous la rivière St-Louis. Travaux par Hydro-Québec
Chemin de la Rivière	880 000	PAVL		80 000	800 000		Planifier la réfection d'une partie du chemin de la rivière
Recherche d'eau souterraine	300 000	TECQ 24-28	100 000	100 000	100 000		Débuter les études professionnelles- construction d'un réseau d'aqueduc
Réfection Centrale et Principale	1 030 000	Oasis+ PAVL	20 000	10 000	1 000 000		Réfection des rues et mise en place de mesures de résiliation aux changements climatiques
Requalification du 188 rue Principale	-	plan climat				100 000	Se doter d'un plan d'intervention en vue de la requalification du 188 rue Principale
Plan de gestion des eaux de ruissellement H-13	25 000	opération	25 000				Problématique dans la zone H-13 observée. Désengorger les égout sanitaire. Maximiser le réseau pluvial. Se doter d'une étude
3e bassin	1 000 000	Règlement d'emprunt				1 000 000	Planifier l'aménagement d'un 3e bassin des eaux sanitaires

Taxation 2026

	2025	2026
Taxe foncière générale*	0.3598	0.3671
MRC Beauharnois-Salaberry*	0.0336	0.0388
Service entretien égout sanitaire**	208,70	246.96
Service entretien aqueduc**	701.98	728.57
Collectes des matières résiduelles	192,80	165.80
Sureté du Québec	255.29	263.11

*Taux au 100$ de l'évaluation

*Les services d'entretien des services municipaux (égout et aqueduc) sont taxés uniquement aux secteurs desservis

Afin de pourvoir au remboursement des règlements d'emprunt, une taxe s'ajoute selon les secteurs concernés par le règlement d'emprunt. Vous pouvez consulter l'ensemble du règlement de taxation 2026 (rg 461-2025) sur le site web de la municipalité ou directement au bureau municipal.

Informations générales

STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE

Entre minuit et six heures le matin depuis le 1er décembre, il est interdit de stationner votre véhicule dans les rues.

Avec la saison hivernale, veuillez vous assurer que rien n'obstrue la portion de terrain donnant sur l'emprise municipale de la rue.

Lorsque vous déneigez vos entrées, assurez-vous de ne pas déposer de la neige dans la rue ou sur les terrains municipaux. Veuillez en aviser votre entrepreneur en déneigement pour éviter que cette situation ne se produise.

À des fins de sécurité, il est important de déneiger les sorties, balcons et terrasses adéquatement et ce, en tout temps.

Nous vous rappelons que les abris temporaires pour les automobiles sont autorisés à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril.

PROGRAMME NOUVEAUX-NÉS

Un cadeau de bienvenue pour les nouveaux parents depuis 2025

Dans le cadre de notre engagement envers l'importance de la famille au sein de notre communauté,

Toute naissance survenue entre le 1er janvier et le 31 décembre 2026 recevra un cadeau de

bienvenue de la part de la municipalité.

Ce cadeau spécial est composé d'articles de bébé fabriqués dans notre région, mettant en valeur le savoir-faire local et soutenant nos artisans.

Pour recevoir ce cadeau, les nouveaux parents doivent présenter une preuve de naissance ainsi qu'une preuve de résidence.

Nous espérons que ce geste contribuera à célébrer l'arrivée des nouveaux membres de notre communauté et à renforcer les liens familiaux. Nous vous invitons à partager cette nouvelle avec vos proches et à profiter de cette belle initiative.

Pour plus information, veuillez contacter le service des loisirs de la municipalité.
(450 373-8944 poste 206)

SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

Service de l'urbanisme

APPEL DE CANDIDATURES : MEMBRE BÉNÉVOLE AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka est actuellement à la recherche d'une personne dynamique, intègre et objective pour siéger à titre de membre bénévole au sein de son **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**.

Votre rôle au sein du comité

Le CCU joue un rôle déterminant dans le développement harmonieux de notre territoire. En tant que membre, votre mandat consistera à analyser et à formuler des recommandations au conseil municipal sur diverses demandes, notamment :

Les dérogations mineures ;
Les projets de zonage, de lotissement et de construction ;
L'intégration architecturale et l'aménagement du territoire.

Modalités de participation

Fréquence **:** Le comité se réunit une fois par mois en séance régulière selon un calendrier préétabli.
Disponibilité **:** Des séances extraordinaires peuvent occasionnellement être convoquées selon les dossiers en cours.
Formation **:** Le candidat sélectionné devra suivre une formation obligatoire, conformément aux exigences législatives.

Profil recherché et critères de sélection

Pour contribuer efficacement aux travaux du comité, vous devez répondre aux critères suivants :
Résidence **:** Être obligatoirement résident du territoire de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka ;
Disponibilité **:** Être disponible les mardis en début d'après-midi (dès 13h30) ;
Engagement **:** Démontrer une volonté de participer activement et assidument aux échanges ;
Atout **:** Un intérêt ou des connaissances en urbanisme, en architecture ou en environnement seront considérés comme un atout.

Pour soumettre votre candidature

Si vous avez à cœur le développement de votre communauté et souhaitez mettre votre expertise au profit de la Municipalité, veuillez acheminer votre candidature (lettre d'intérêt ou CV) :
En personne **:** À la réception de l'Hôtel de Ville ;
Par courriel **:** inspecteur@st-stanislas-de-kostka.ca

La Municipalité remercie à l'avance toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt.

REVENUS	
TAXES	
Taxes sur la valeur foncière	2 503 458 $
Tarification pour la Sûreté du Québec	332 834 $
Tarification pour services municipaux	499 329 $
Service de la dette	380 681 $
TOTAL TAXES	**3 716 302$**
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	
Gouvernement du Québec	5 000 $
Gouvernement du Canada	5 100 $
Taxe aéroport	250 $
TOTAL PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	**10 350$**
TRANSFERTS	
Transfert de droit	151 749 $
Transport	63 273 $
Hygiène du milieu	70 000 $
TOTAL TRANSFERTS	**285 012 $**
SERVICES RENDUS	
Sécurité publique	30 000 $
Administration générale	100$
Hygiène du milieu	1 750 $
Loisirs et culture	42 500 $
TOTAL SERVICES RENDUS	**74 350 $**
IMPOSITIONS DE DROITS	
Licences – permis de construction	12 000 $
Droits de mutations immobilières	176 000 $
TOTAL IMPOSITION DE DROITS	**188 000 $**
AMENDES ET PÉNALITÉS	**3 500 $**
INTÉRÊTS	**29 000 $**
TOTAL REVENUS	**4 306 524$**

Dépenses :		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Conseil	193 400 $	
Gestion financière et administrative	693 349 $	
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	**886 749 $**	
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
Police	332 834 $	
Sécurité incendie	323 830 $	
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	**656 264 $**	
TRANSPORT		
Voirie municipale	338 420 $	
Enlèvement de la neige	201 150 $	
Éclairage des rues	33 000 $	
Circulation et stationnement	10 000 $	
Transport adapté	5 800 $	
TOTAL TRANSPORT	**588 370$**	
HYGIÈNE DU MILIEU		
Traitement des eaux usées	235 140 $	
Réseaux d'égout pluvial	25 000 $	
Matières résiduelles et écocentre	328 639 $	
Aqueduc	96 900$	
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	**685 679 $**	
AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
Aménagement, urbanisme et zonage	250 900$	
Autres	106 500 $	
TOTAL AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	**357 400 $**	
LOISIRS ET CULTURE		
Centre communautaire et loisirs	180 244 $	
Parcs et terrains de jeux	181 950 $	
Bibliothèque	55 980 $	
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	**418 174 $**	
QUOTE-PART MRC	**238 568$**	
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	**475 320 $**	
TOTAL DES DÉPENSES	**4 306 524 $**	

Le métier de pompiers et pompières : être dans le feu de l'action pour servir sa communauté

Que ce soit pour réaliser un rêve d'enfance ou pour répondre au besoin d'avoir un effet direct et positif sur sa communauté, choisir le métier de pompiers et pompières est certainement une voie pleine de défis, valorisante et beaucoup plus accessible qu'on le pense. Découvrez quelques volets du métier à travers les témoignages de Kimberly, de Gabriel et de Ricardo. Être pompier ou pompière, c'est valorisant et stimulant!

Êtes-vous de ces personnes qui ont besoin de se sentir utiles à la société et qui aiment terminer leur journée le cœur joyeux d'avoir aidé quelqu'un? Si, en plus, vous carburez à l'adrénaline, avez l'esprit d'équipe et une bonne capacité d'écoute, le métier de pompiers et pompières est peut-être pour vous.

N'hésitez pas à aller à la rencontre de pompières et de pompiers dans une caserne près de chez vous. Ils seront heureux de partager avec vous la passion qui les anime.

« C'est un métier difficile, mais c'est le plus beau métier du monde. On est là pour aider nos concitoyens, pour donner le meilleur de nous-mêmes au moment où ils vivent une situation tragique. C'est pour ça que notre métier est vraiment bien reconnu dans notre société », témoigne Ricardo.

Pour Gabriel, « c'est aussi un métier dans lequel on vit des choses hors de l'ordinaire. En général, quand ça tourne mal, les gens s'en vont dans la direction opposée… Alors que nous, nous courons vers le danger. Cela crée beaucoup d'adrénaline! »

Besoin d'information? Contactez le directeur incendie :
directeur.incendie@st-stanislas-de-kostka.ca

SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

Service incendie

Un avertisseur qui sauve des vies : une obligation à ne pas négliger.

Saviez-vous que le monoxyde de carbone (CO) est un gaz invisible, inodore et mortel?

Chaque année, des incidents surviennent à cause de ce « tueur silencieux ». Pour cette raison, la loi oblige désormais chaque résidence munis d'un appareil de combustion à être équipée d'un **avertisseur de monoxyde de carbone fonctionnel**.

Récemment, notre communauté a été témoin de l'importance vitale de cet appareil. **Trois de nos citoyens ont été sauvés en plein milieu de la nuit grâce à leur avertisseur de CO**. L'alarme s'est déclenchée, leur permettant d'évacuer rapidement et d'éviter une intoxication grave. Sans cet avertisseur, l'issue aurait pu être tragique.

Pourquoi est-ce obligatoire?

- Le monoxyde de carbone peut provenir de tout appareil à combustion (poêle, foyer, chauffe-eau au gaz, génératrice, etc.).
- Il est impossible à détecter sans avertisseur.

Une intoxication peut survenir en quelques minutes et être fatale.

Ce que vous devez faire :

- Installez un avertisseur de CO à chaque étage où se trouvent des chambres.
- Vérifiez régulièrement son bon fonctionnement.

Remplacez les piles selon les recommandations du fabricant.

Votre sécurité et celle de votre famille dépendent de ce simple geste. Un avertisseur de monoxyde de carbone, c'est une obligation légale… mais surtout une question de vie ou de mort.